

# AVIS DE MARCHÉ – CONCESSION DE SERVICE PUBLIC RECTIFICATIF N° 2

**2025\_003 - Service public de l'accueil au site des  
chutes du Carbet**

**Date limite de remise des offres : Le lundi 24 mars 2025 à  
12h00 (heure de Guadeloupe)**

**Visite du site obligatoire exclusivement pendant la période  
suivante : du lundi 3 au vendredi 21 février 2025  
sur rendez-vous**

## Identification de l'autorité concédante et personne responsable du contrat

**Parc national de la Guadeloupe**  
Montéran 97120 SAINT-CLAUDE  
Tel :0590 41 55 55/fax :0590 41 55 56

Il s'agit d'un contrat de concession de service public, pour le compte de l'autorité concédante Parc National de la Guadeloupe, représentée par :

**Mme Leslie VÉRÉPLA Directrice Adjointe, Directrice par intérim.**

## Type de procédure

La procédure de passation de la concession est menée en application des articles L1121-1, L1121-3, L3111-1 et suivants, R3111-1 et suivants, R3121-5, L3126-1 et R3126-1 1° du Code de la commande publique.

Il s'agit d'une procédure ouverte. Les candidats sont invités à remettre simultanément leur dossier de candidature et leur offre avant l'heure et la date limites indiquées ci-avant.

### **Caractéristiques et objet de la concession**

Le présent avis concerne la consultation pour la concession du service public de l'accueil aux sites des chutes du Carbet, situé route de l'habitée sur la commune de Capesterre Belle Eau.

Dans le cadre de la concession de service public, le Concessionnaire s'engage à exploiter le service public d'accueil du public sur ce site.

Le service concédé comprend notamment l'information du public, l'accueil des usagers sur le site, l'animation, l'entretien et la maintenance des ouvrages et équipements présents sur le site et qui sont mis à sa disposition, suivants les conditions et modalités définies dans le cahier des charges.

### **Périmètre et durée du contrat**

Le contrat de concession porte sur le service public de l'accueil au site des chutes du Carbet. Le concessionnaire assumera l'exploitation de l'aire d'accueil du public des chutes du Carbet, sise route de l'Habituée, à Capesterre-Belle-Eau (Guadeloupe).

La durée du contrat de concession est de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2025. Le contrat prend fin à la date du 31 mai 2028.

### **Décomposition en lots : sans objet.**

### **Nomenclature CPV**

Code CPV principal : 63513000-8 (services d'informations touristiques).

### **Variante et option : sans objet**

### **Modalité de paiement et de financement**

Paiement par mandat administratif de 30 jours.

### **Retrait des dossiers de consultation (DCE)**

Sur la plate forme « PLACE » <https://marches-publics.gouv.fr>

Référence du marché : 2025\_003

### **Critères d'attribution du marché**

Cf. Règlement de la Consultation

### **Visite du site**

**Une visite sur site est obligatoire.** L'offre d'un soumissionnaire qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les conditions de la visite sont les suivantes :

La visite du site est obligatoire. Pour réaliser cette visite, les candidats devront entrer en contact avec le Parc national de la Guadeloupe à l'adresse suivante : [agents.mg@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:agents.mg@guadeloupe-parcnational.fr)

Les visites auront lieu exclusivement pendant la période indiquée en entête du présent avis.

Lors de cette visite, les candidats se verront remettre une attestation de visite signée par le représentant de l'autorité concédante. Cette attestation de visite signée devra ensuite être remise dans son offre par le soumissionnaire.

Les frais occasionnés par la visite obligatoire, dont notamment les frais de déplacement, sont à la charge exclusive des candidats.

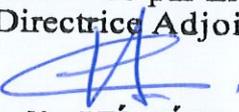
**Délai de validité de l'offre :** 180 jours à compter de la date de remise des offres initiales ou de remise des offres négociées le cas échéant.

**Renseignements**

Pour toute demande d'informations d'ordre technique ou administratif, les candidats doivent obligatoirement adresser par écrit la demande via la plateforme PLACE <https://marches-publics.gouv.fr>, la réponse se fera par envoi automatique d'un courriel à l'attention de tous les candidats qui se seront identifiés.

Date d'envoi du présent avis à la publication : **17 3 MARS 2025**

La Directrice par Intérim  
La Directrice Adjointe

  
**Leslie VÉRÉPLA**



